

Comment écrire une grammaire? Enjeux théoriques et didactiques

Jean-Christophe Pellat
Université de Strasbourg

ENS Lyon – 4 octobre 2013

Introduction

L'élaboration de la *Grammaire méthodique du français* (*GMF* : 1^e éd. 1994, 7^e éd. revue 2009), ouvrage de diffusion et de vulgarisation des descriptions linguistiques, destiné prioritairement aux enseignants et aux étudiants de français, repose sur un ensemble de choix théoriques et méthodologiques, qui rencontrent les problématiques générales d'élaboration d'une grammaire, tant en FLM qu'en FLE.

[GMF couverture 2009.jpg](#)

Après une présentation des fondements de la *GMF*, grammaire linguistique et globale du français, et de son organisation d'ensemble (articulation des dimensions formelle et sémantique), on examinera les principaux enjeux de toute grammaire du français à visée didactique :

- Quel français enseigner ? Problématique de la norme et de la variation linguistique.
- Quelle grammaire ? Grammaire implicite et grammaire explicite. Problématique de l'explication grammaticale, de la terminologie ; des activités de grammaire.

1. Les enjeux d'une grammaire du français à la lumière de l'expérience de la *GMF*

1.1. La visée et le champ de la *GMF*

1.2. La combinaison des références

1.3. L'organisation de la *GMF*. Sémasiologie et onomasiologie

2. Enjeux d'une grammaire du FLE

2.1. Quel français enseigner? Norme et variations linguistiques

2.2. Quelle grammaire? Grammaire implicite et grammaire explicite

- Priorités grammaticales FLE
- Les exercices de langue
- Questions de terminologie

1. Les enjeux d'une grammaire du français à lumière de l'expérience de la *GMF*

1.1. La visée et le champ de la *GMF*

- « La *Grammaire méthodique du français (GMF)* a été conçue comme un **ouvrage de diffusion et de vulgarisation des descriptions linguistiques** qui s'adresse d'abord aux enseignants et aux étudiants de français ». [VHGGF]

- La *GMF* est une « **grammaire globale du français contemporain** tel qu'il s'écrit et se parle » (4^e de couverture), qui présente les différents domaines de la description grammaticale : phonologie, orthographe et ponctuation, morphologie, syntaxe, lexique, sémantique, pragmatique.

1.2. La combinaison des références

1.2.1. LA DIVERSITÉ DES MODÈLES

« La *GMF* prend en compte la tradition grammaticale française au sens large (non restreinte à la grammaire scolaire du XIXe siècle) et elle s'organise autour d'un noyau dur morphosyntaxique, fondé sur les analyses de la grammaire distributionnelle et de la grammaire générative et transformationnelle de Chomsky » (version standard, 1965). [VHGGF]

« D'autres références linguistiques viennent compléter ce noyau dur et élargir la description des phénomènes linguistiques. Les dimensions sémantiques et pragmatiques de la langue sont largement présentées. » [VHGGF]

Pour la sémantique, les travaux de G. Guillaume sont notamment utilisés dans l'étude des temps et des modes du verbe.

« Les théories de l'énonciation occupent une place importante, en particulier l'étude des actes de langage inaugurée par les travaux d'Austin et Searle et relayée en France par de nombreux auteurs, depuis les travaux d'O. Ducrot et les approches interactionnistes du discours, développées notamment par C. Kerbrat-Orecchioni. » [VHGGF]

1.2.2. QUESTIONS DE COMPATIBILITÉ ET D'ÉCLECTISME

« La visée globale de la *GMF* implique un éclectisme théorique, qui pose le problème du choix et de la compatibilité des modèles utilisés pour la description des faits de langue. La *GMF* comporte différentes strates historiques. Elle décrit aussi bien les formes de la langue (phonèmes, graphèmes, etc.) que les divers niveaux de la signification, du mot au discours. » [VHGGF]

• *Analyses linguistiques et tradition scolaire*

La *GMF* intègre les apports des théories distributionnelle et générative (phrase, analyse en constituants immédiats, types de phrases, etc.). Elle rectifie les analyses erronées de la grammaire scolaire, surtout quand celles-ci sont incompatibles avec les analyses linguistiques.

• *Compatibilité des modèles linguistiques de référence*

la *GMF* est amenée à combiner des analyses syntaxiques et sémantiques de la phrase, des catégories et des fonctions grammaticales, rencontrant ainsi la question de l'isomorphisme forme-sens.

La *GMF* maintient l'autonomie de la sémantique, distincte de la pragmatique.

1.3. L'organisation de la GMF : sémasiologie et onomasiologie

1.3.1. L'ORGANISATION DE LA GMF [0.PLAN GMF.PDF](#)

« Les trois premières parties correspondent à une tradition antique, reflétée par la Grammaire de Port-Royal (1660), qui sépare les signes « en tant que sons et caractères » (1^e partie) de « leur signification » (2nde partie). L'organisation de la *GMF* vise à éclairer les différentes facettes du fonctionnement du français : si le noyau dur est morphosyntaxique (2^e et 3^e parties), la 1^e partie détaille les descriptions de l'oral et de l'écrit et les dernières parties (4^e et 5^e) font les synthèses des principales analyses sémantiques et pragmatiques. » [VHGGF]

1.3.2. DE LA SÉMASIOLOGIE À L'ONOMASIOLOGIE

« Suivant une tradition grammaticale ancienne, la place centrale accordée à la morphosyntaxe implique une organisation sémasiologique : la description part de la caractérisation des formes pour accéder aux sens qu'elles manifestent. En particulier, la 2^e et la 3^e partie sont construites suivant les grandes formes grammaticales, en « descendant » de la phrase à ses constituants. Mais cette présentation sémasiologique est complétée par des approches onomasiologiques, qui décrivent notamment les phénomènes sémantiques et énonciatifs. Celles-ci figurent principalement dans la cinquième partie, qui traite de la référence, du texte et du discours. » [VHGGF]

*FLE: Voir *La grammaire des premiers temps* (vol 1, 2008).

2. Enjeux d'une grammaire du FLE

2.1. Quel français enseigner? Norme et variations linguistiques

2.1.1. Le français, comme les autres langues historiques, n'est pas compact, mais comporte différentes variétés, qui forment « un grand polysystème que structurent des constantes et des variables.

Outre le clivage langue orale / langue parlée, on distinguera à gros traits :

- les variétés **géographiques** (dites **diatopiques**) : parlars et usages régionaux du français en France et hors de France;
- les variétés **situationnelles** (dites **diaphasiques**) : langue soignée, courante, familière, etc. ;
- les variétés **techniques** : langues de spécialités (juridique, médicale, technologique, etc.) ;
- les variétés **sociales** (dites **diastratiques**) : parler populaire, argots, etc., et sans doute aussi français standard ;
- les variétés **stylistiques** : langue littéraire, administrative, philosophique, langue des médias, etc.

Ces variations elles-mêmes varient selon les langues. En français, par exemple, la variation diastratique est sensiblement moindre, comparée à ce qui se passe en espagnol et en italien , alors que le décalage entre oral et écrit apparaît plus considérable. » [GMF]

2.1.2. « L'une des questions centrales traitées en sociolinguistique est celle de la **norme** par rapport aux variations effectives que présente toute langue. Le **français standard**, par exemple, n'est qu'une variété parmi d'autres, mais qui, promue au rang de langue officielle, se trouve strictement normée et contrôlée institutionnellement. Ainsi entendue, la norme du français telle qu'elle est fixée par l'Académie française, enseignée dans les écoles et codifiée dans les manuels didactiques (grammaires et dictionnaires) est un artefact qui ne fait que privilégier un usage identifié, selon les auteurs et pour des raisons historiques, au parler d'une région (à Paris ou au « jardin de la France » qu'est la Touraine) et des milieux cultivés en général. Corollairement, les usages qui s'écartent de cette norme ont souvent été dépréciés, voire décrétés fautifs (cf. les jugements de valeur : « mauvais français », « ne se dit pas », « incorrect », etc.). » [GMF]

2.1.3. Grammaires descriptives et grammaires prescriptives

« Une grammaire **descriptive** se propose de rendre compte des régularités sous-jacentes au comportement langagier effectif des sujets parlants. Les seules données qu'elle peut valablement enregistrer sont celles qui se dégagent des productions des locuteurs. Il appartient donc au linguiste non pas de trancher entre des formes et des usages concurrents, mais de les rapporter aux situations de communication où il les rencontre habituellement ou aux groupes de locuteurs dont ils constituent l'usage ordinaire. » [GMF]

« Les grammaires dites **normatives** ou **prescriptives** se proposent d'enseigner *le* bon usage de la langue et qui édictent à cet effet des règles privilégiant *un* usage particulier au détriment d'un autre, fût-il le plus répandu. » [GMF]

• **Exemple 1:** CECRL (2001): compétence grammaticale

CORRECTION GRAMMATICALE

C2	Peut maintenir constamment un haut niveau de correction grammaticale même lorsque l'attention se porte ailleurs (par exemple, la planification ou l'observation des réactions de l'autre).
C1	Peut maintenir constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs sont rares et difficiles à repérer.
B2	A un bon contrôle grammatical ; des bévues occasionnelles, des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques peuvent encore se produire mais elles sont rares et peuvent souvent être corrigées rétrospectivement. A un assez bon contrôle grammatical. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus.
B1	Communique avec une correction suffisante dans des contextes familiers ; en règle générale, a un bon contrôle grammatical malgré de nettes influences de la langue maternelle. Des erreurs peuvent se produire mais le sens général reste clair. Peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et expressions fréquemment utilisées et associées à des situations plutôt prévisibles.
A2	Peut utiliser des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord. Cependant le sens général reste clair.
A1	A un contrôle limité de structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.

Exemple 2: traitement de la négation dans des grammaires de FLE

Comment dire? (1986):

2. Comment refuser, nier: p. 8-9

[2.Comment refuser.jpg](#)

Grammaire progressive du français, 1 (1995):

3. La négation et l'interrogation (1): p. 18-21

[3a.GPF Interronegation0001.jpg](#)

[3b.GPF Interronegation0002.jpg](#)

La grammaire des premiers temps (vol. 1, 2008):

9. Négation: p. 218-221

[4a.GRAMPREMTPS_negation1.jpg](#)

[4b.GRAMPREMTPS_negation2.jpg](#)

2.2. Quelle grammaire ? Grammaire implicite et grammaire explicite

- **Priorités grammaticales FLE**

I. Grammaire pour communiquer

Les approches communicatives visent à guider l'apprenant vers la compétence langagière.

II. Grammaire sémantique

Pour répondre aux besoins de communication, la grammaire est notionnelle et part des significations à communiquer (lieu, temps, cause, ...).

III. Grammaire des difficultés du français

La langue française comporte des zones de difficulté, en particulier les verbes (conjugaison et emplois), les pronoms et les déterminants.

- **Les exercices de langue: les distinctions clés :**

- Enseignement du français (FLM) : grammaire intégrée (aux autres activités de français : décloisonnement) vs grammaire autonome
- Grammaire explicite (explications, métalangage) vs grammaire implicite (pratique implicite : modèle = les exercices structuraux)

Analyse vs manipulation vs production (expression orale ou écrite)

[1.Exercices de grammaire.pdf](#)

- **Questions de terminologie**

- Importance quantitative de la terminologie
- Choix d'une terminologie pédagogique
- La terminologie en didactique des langues

Chère grammaire, belle grammaire, délicieuse grammaire, fille, épouse, mère, maîtresse et gagne-pain des professeurs!

Tous les jours je te trouve des charmes nouveaux! Il n'y a rien dont je ne sois capable pour toi!

Don Léopold Auguste
(Paul Claudel, *Le Soulier de satin*, 3^e journée, sc. 2)

Références de J.-C. Pellat citées:

- « La Grammaire méthodique du français, essai de description linguistique » in: *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives* (B. Colombat, J.-M. Fournier, V. Raby édés), Paris, Champion, coll. « Linguistique historique », 2012, p. 413-428. [VHGGF]

- *Grammaire méthodique du français*, par J.C. Pellat, M. Riegel, R. Rioul, Paris, PUF [1994], 7^{ème} édition revue et augmentée « Linguistique nouvelle » et 4^{ème} édition entièrement revue « Quadriges », 2009, XLIII-1108 p. [GMF]

pellat@unistra.fr